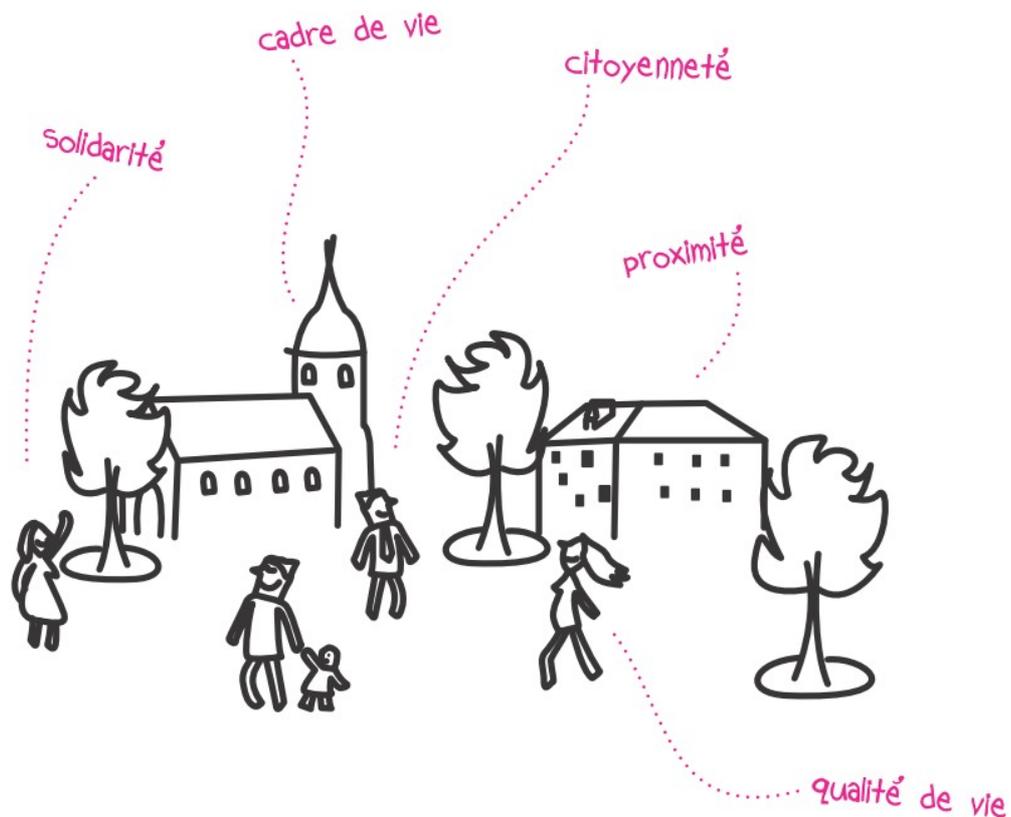


État des lieux du territoire

Thème 5

Agir pour une ville active et citoyenne

Éducation, vie associative, citoyenneté, sports, culture et loisirs



**Version provisoire soumise à la concertation
Octobre 2009**

Mairie de Cluses – Service développement durable

1. Éducation

→ Une augmentation des effectifs en primaire

Nombres d'élèves par communes et par établissements à la rentrée 2009:

Entre parenthèses : rapport à la population totale de la commune.

Communes	Nombre d'élèves des écoles primaires	Nombre de collégiens	Nombre de lycéens
Cluses	2156 (12,08%)	1400	1754
Magland	370 (12,77%)		
Marnaz	578 (11,31%)		
Mont-Saxonnex	189 (12,72%)		
Nancy-sur-Cluses	47 (11,08%)		
Le Reposoir	62 (13,42%)		
Scionzier	756 (11,58%)	590	
Thyez	511 (10,48%)		
TOTAL	4669 (11,65%)	1990	1754

Source : Inspection de Cluses pour les effectifs des établissements publics.

En France, le taux d'enfants du primaire rapporté à la population nationale est de 10,22%.

En France métropolitaine et dans les DOM, le nombre de naissances, après une progression annuelle d'environ 70 000 entre 1994 et 2000, reste ensuite un peu inférieur au nombre atteint en 2000 avant de retrouver ce niveau en 2005, et d'augmenter de nouveau en 2006 (830 900 naissances) et 2008 (834 000 naissances). **La population scolarisable en élémentaire va continuer à augmenter** de façon sensible, les générations entrant au CP aujourd'hui et les prochaines années étant plus nombreuses que celles qui en sortent. (Source : INSEE)

La présence des établissements privés

Sur le territoire (commune de Cluses), il y a une école primaire privée, un collège privé et un lycée privé (compris dans les données du tableau ci-contre).

Sur les trois lycées, il y a un lycée privé.

Sur les trois lycées, deux sont des lycées professionnels et le troisième est un lycée général et technologique.

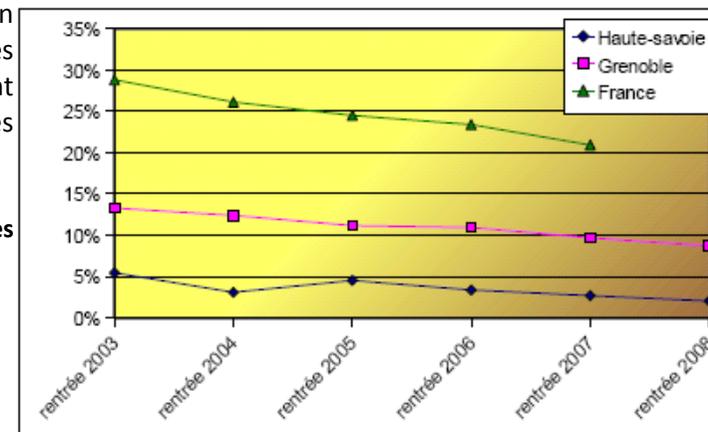
- **Un faible taux de scolarisation des enfants de 2 ans**

(Source : Inspection académique)

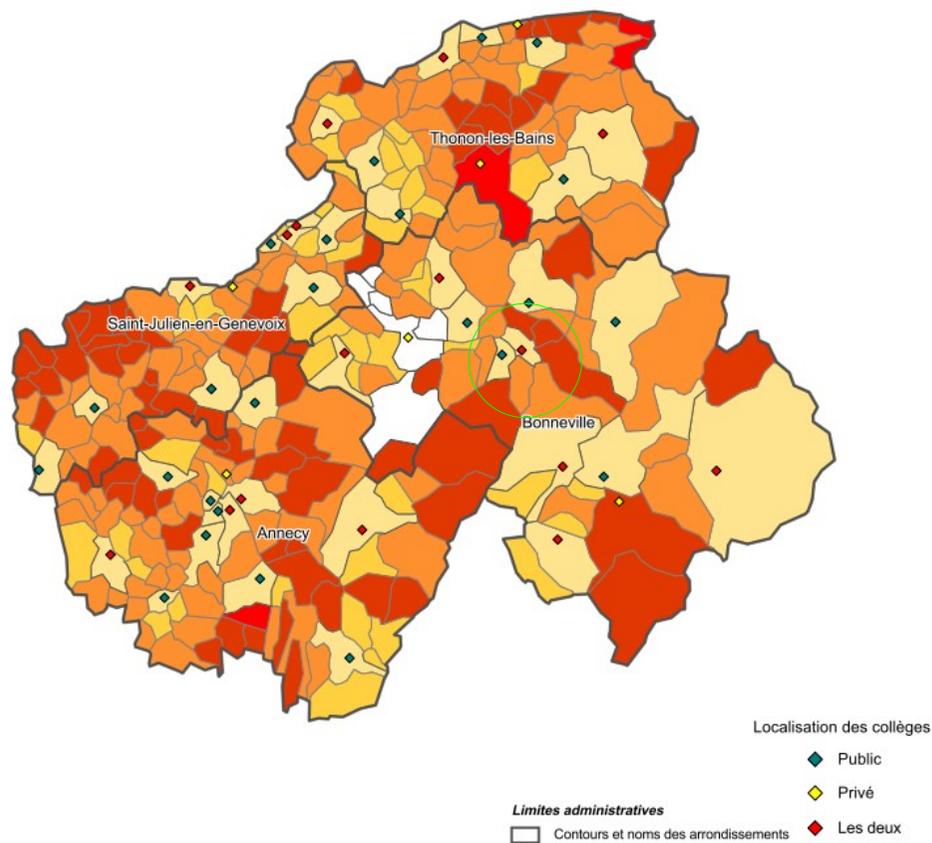
En recul depuis 2003, les évolutions départementales sont contrastées. La tendance est à une progression du taux de scolarisation là où le nombre de jeunes enfants diminue sensiblement et à un recul dans les départements qui connaissent une évolution démographique moins défavorable comme la Haute-Savoie (et Rhône-Alpes plus généralement).

Sur la circonscription de Cluses, la scolarisation des enfants de 2 ans concerne 29 élèves pour 2009. Ces enfants se situent dans des Réseaux d'Éducation Prioritaire (REP) au sein de classes passerelles : Scionzier (école maternelle du Crozet), et Cluses (écoles maternelles des Ewües 1 et 2). L'évolution des "2 ans" est en grande partie liée à la pression démographique : ces enfants sont le plus souvent accueillis en fonction des places disponibles.

Taux de scolarisation des enfants de moins de 2 ans

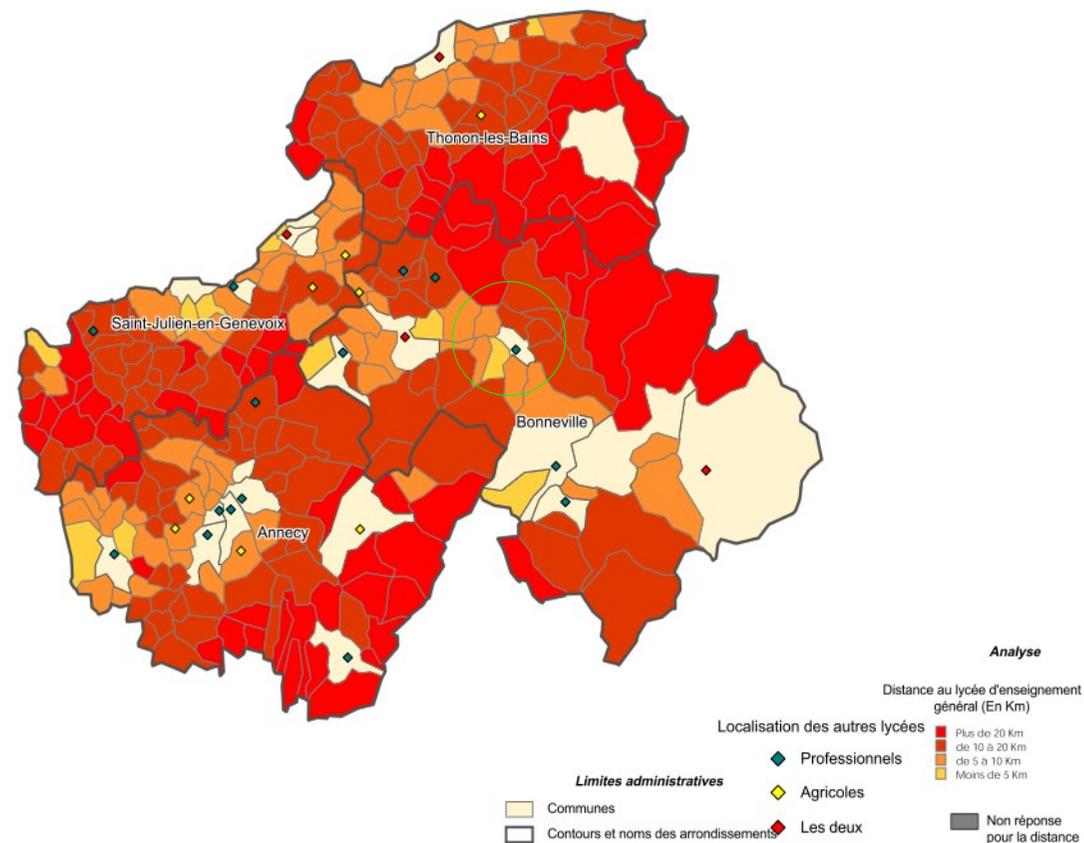


Les collèges



Le territoire porte **trois collèges**, un sur Scionzier et deux sur Cluses. A part Le Reposoir, aucune commune ne se situe à plus de dix kilomètres d'un collège.

Les lycées



Il y a **trois lycées**, tous sur la commune de Cluses. Un lycée d'enseignement général et technologique et deux lycées professionnels. A part Le Reposoir, aucune commune ne se situe à plus de dix kilomètres d'un lycée.

→ La prise en compte de tous les publics : une nécessité

Retard scolaire sur la circonscription de Cluses (2009 /2010) :

Le pourcentage affiché pour chaque niveau scolaire dans le tableau suivant s'applique aux élèves qui ont 1 an de retard dans le niveau correspondant.

Ainsi, par exemple, 2,87% des élèves présents au CP à la rentrée 2009 sont des redoublants du CP...

Niveau scolaire	1 an de retard dans le niveau
CP	2,87%
CE1	3,41%
CE2	2,77%
CM1	0,63%
CM2	0,79%

Source : Inspection de Cluses

Dans les établissements de la zone urbaine sensible (ZUS) de Cluses, 3,8% des enfants ont deux ans de retard à leur entrée en sixième, soit deux fois plus que le taux de la commune. (Source : CUCS de la Moyenne vallée de l'Arve)

Scolarisation des nouveaux arrivants non-francophones

A la rentrée 2009/2010, il y avait 20 enfants nouvellement arrivés non-francophones scolarisés dans le premier degré, soit 0,43% des effectifs. Sur le plan national, le taux est de 0,3%.

Des structures pour les jeunes atteints d'un handicap

• **L'AFFISPPI "Nous Aussi" (Cluses)**

L'association gère trois établissements pour le secteur "Enfants", :

- l'IMP : accueil de jeunes de 5 à 14 ans dans le but d'aider et accompagner l'intégration des enfants dans le milieu ordinaire de l'école;

-le SIFFP : accueil de jeunes de 14 à 20 ans dans le but de favoriser une intégration professionnelle en milieu du travail;

- le SESSAD : accueil de jeunes de 0 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle sans autres indications (avec ou sans troubles associés).

• **L'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP) "Le Home Fleuri" (Mont-Saxonnex)**

L'ITEP a pour vocation l'accueil, l'éducation, le soin, la formation, l'insertion sociale et professionnelle de jeunes présentant une déficience intellectuelle moyenne ou légère, avec ou sans troubles associés, et de jeunes en difficultés sociales.

Des élèves handicapés intégrés

De l'entrée à la maternelle jusqu'au Lycée , il y a aujourd'hui 106 élèves handicapés intégrés sur la vallée du Giffre, Cluses et Magland.

Il n'y a pas d'informations pour Scionzier et Marnaz.

En Haute-Savoie, durant l'année 2008 – 2009, 1535 élèves handicapés sont intégrés dans les établissements publics et privés dont près de 74% dans le premier degré et 26% dans le second.

→ Une évolution hétérogène des effectifs des collèges, en faveur du privé

Évolution des effectifs des collèges

	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	Variation totale 2004/2010
G. Anthonioz de Gaulle	840	828 (-12)	809 (-19)	754 (-55)	770 (+16)	850 (+80)	+10
J.Jacques Gallay	722	685 (-37)	612 (-73)	605 (-7)	590 (-15)	580 (-10)	-142
St Jean Bosco	553	557 (+4)	574 (+17)	607 (+33)	630 (+23)	645 (+15)	+92

Source : Inspection académique Haute-Savoie

Entre parenthèses : variation entre deux années scolaires consécutives.

Évolution des effectifs des lycées

	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	Variation totale 2004/2010
Lycée Charles Poncet	1402	1384 (-18)	1355 (-29)	1288 (-67)	1301 (+13)	1330 (+29)	-72
Lycée P. Bechet	217	207 (-10)	171 (-36)	183 (+12)	188 (+5)	201 (+13)	-16
Lycée Les Cordeliers	302	293 (-9)	255 (-38)	255 (0)	265 (+10)	246 (-19)	-56

Source : Inspection académique de Haute-Savoie

Au regard des écarts 2004/2010, le **collège de Scionzier J.J. Gallay voit ses effectifs fortement diminués**, ceux du collège public de Cluses G. Anthonioz de Gaulle stagnent tandis que ceux du **collège privé de Cluses St Jean Bosco connaissent une forte hausse**.

Cette dernière année 2009/2010, le **collège public de Cluses** voit ses effectifs très fortement augmenter, certainement en lieu avec la modification de la carte scolaire.

Il semble y avoir une relation, à définir, entre les évolutions du collège de Scionzier et les collèges de Cluses, plus favorablement pour le collège privé de Cluses.

Seule une étude sur la provenance des élèves de chaque établissement permettrait de répondre avec précision à cette remarque.

Au regard des écarts, les lycées connaissent une **décroissance de leurs effectifs** sur la période 2004/2006 et même 2007 pour le Lycée C. Poncet. Depuis, les effectifs sont en hausse avec toutefois un déficit cette année 2009/2010 pour le lycée privé Les Cordeliers.

→ Une offre de formations très spécialisée vers l'industrie

	Lycée général et technologique C. Poncet	Lycée professionnel de La Vallée de l'Arve	Lycée professionnel privé Les Cordeliers
Formations professionnelles	Baccalauréat Sciences et technologie industrielle	CAP Décolletage : opérateur régleur	CAP Employé de commerce multi-spécialités
	BTS Informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques	Baccalauréat professionnel : Technicien d'usinage	Baccalauréat professionnel : Secrétariat
	BTS Mécanique et automatismes industriels	Baccalauréat professionnel : Microtechniques	Baccalauréat professionnel : Comptabilité
	BTS Conception et industrialisation en microtechniques	Baccalauréat professionnel : Productique, mécanique option décolletage	Baccalauréat professionnel : Commerce
	BTS Étude et réalisation d'outillages		
Formation technologique	Baccalauréat Sciences et technologies de la gestion		
Formations générales	Baccalauréat scientifique (Science de la vie et de la terre ou sciences de l'ingénieur)		
	Baccalauréat littéraire		
	Baccalauréat Économique et social		

Les trois lycées du territoire de l'Agenda 21 proposent des formations à grande majorité professionnelles et dirigées vers l'industrie.

A noter la présence d'un établissement d'enseignement supérieur (IPAC) sur la commune de Scionzier qui propose des formations en alternance post-bac à bac+3 (BTS commercial, BTS de gestion).

L'offre pour adultes est également très spécifique :

Greta Arve Faucigny (site de Cluses) dont un atelier permanent de décolletage au lycée professionnel de la Vallée de l'Arve P.Béchet

Centre de formation en apprentissage aux métiers de l'Industrie -CFAI (Cluses)

11 diplômes du bac professionnel au BTS, dans cinq filières : Productique mécanique, Maintenance énergétique et climatique, Maintenance industrielle, Logistique, Électronique/informatique et réseaux

→ **Des programmes éducatifs pour les plus fragilisés**

- **Un programme de réussite éducative (PRE)**

Lancé en 2005, le PRE est dédié aux enfants de 2 à 16 ans les plus fragilisés et à leur famille, vivants en ZUS (Cluses) ou scolarisés en Zone d'éducation prioritaire-Rep (Scionzier). L'objectif est d'agir sur tous les leviers (éducation, santé, culture, sport...), ce qui exige la mobilisation d'un réseau élargi d'intervenants. Ce programme s'appuie sur des équipes "Réussite éducative" pluridisciplinaires (enseignants, éducateurs, psychologues, pédopsychiatres, travailleurs sociaux...) qui prennent en charge individuellement et hors temps scolaire, les enfants et les adolescents les plus en difficulté.

- **Deux Réseaux d'éducation prioritaire (REP) sur les deux quartiers en difficulté de Cluses et de Scionzier**

Créée en 1981, relancée en 1987, la politique des zones d'éducation prioritaire est fondée sur l'idée que si tous les élèves ont droit à l'éducation, les plus défavorisés doivent recevoir le meilleur de l'école. Là où les conditions sociales et économiques sont les plus difficiles, le système éducatif renforce ses moyens et agit pour permettre à des élèves plus en difficulté que d'autres d'obtenir à l'issue de leur parcours une réussite scolaire.

Les zones d'éducation prioritaires (ZEP) regroupent des établissements scolaires qui sont organisés en réseaux et mettent en commun leurs ressources dans un projet collectif. Après discussion avec les autorités académiques, est établi un contrat de réussite qui fixe pour chaque école les objectifs et les modalités retenus en termes de priorités, d'animation pédagogique et de partenariats.

Sur le territoire qui nous intéresse, il y a 2 réseaux d'éducation prioritaire (Cluses et Scionzier) repris dans le programme de réussite éducative (voir ci-dessus).

→ **Peu d'informations locales sur l'illettrisme**

Pour les personnes qui ont été scolarisées en France et qui n'ont pas acquis une maîtrise suffisante des compétences de base en lecture, écriture et calcul pour être autonome dans les situations simples de la vie courante, on parle d'illettrisme.

Quelques chiffres (Source : Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme, ANLCI, décembre 2008)

- 3 100 000 personnes, soit 9% de la population âgée de 18 à 65 ans résidant en France et ayant été scolarisée en France, sont en situation d'illettrisme,
- 4,9% des jeunes de 17 ans sont en situation d'illettrisme,
- la moitié des personnes en situation d'illettrisme vit dans des zones faiblement peuplées (28% dans les zones rurales et 21% dans des villes de moins de 20 000 habitants),
- 57% des personnes en situation d'illettrisme ont un emploi (11% sont au chômage, 14% sont retraités, 10% sont en formation ou en inactivité et 8% sont au foyer),
- 26% des allocataires du RMI sont en situation d'illettrisme (trois fois plus élevé que dans l'ensemble de la population concernée).

Voir données locales page suivante

Illettrisme et territoires :

Source : Résultats des tests à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense(2004 – 2008)

	2004	2005	2006	2007	2008
Rhône-Alpes	3,50%	3,70%	4,10%	3,90%	4,00%
Haute-Savoie	2,50%	2,50%	3,80%	2,60%	2,50%
National	4,40%	4,30%	4,80%	4,90%	4,90%

Le taux d'illettrisme est plus faible sur le département de la Haute-Savoie par rapport au taux régional; la différence est encore plus faible par rapport au taux national. Néanmoins cela ne montre pas les disparités existantes au sein du département.

→ **Éducation au développement durable (EDD) : des initiatives qui restent à développer**

Plusieurs textes (circulaires et notes de service) ont progressivement placé l'EDD dans les programmes de l'Éducation Nationale. Néanmoins la majorité des établissements scolaires du territoire de l'Agenda 21 n'initient que de manière **ponctuelles** des démarches de développement durable.

Le manque de lisibilité des possibilités offertes par les structures, les associations, les personnes œuvrant au développement de l'EDD n'aide pas les enseignants à se lancer dans des projets. En effet, ceux (peu nombreux) qui initient des projets d'EDD ne se sentent pas toujours soutenus dans leurs démarches (approche, montage, évaluation...) et s'essoufflent rapidement.

Les partenaires associatifs locaux œuvrant dans l'EDD sont en faible nombre et les projets mobilisant un tel partenariat doivent souvent faire appel à des associations hors du territoire local à moins de rester dans des thématiques identiques d'une année sur l'autre.

En dépit d'un **manque de formation et d'information des enseignants sur le sujet**, des initiatives voient le jour dans les établissements, parfois en partenariat avec des associations mobilisées dans l'EDD (FRAPNA, Graine Rhône-Alpes, Asters...).

Quelques classes participent également chaque année à des **concours** organisés par le SIVOM de la région de Cluses, le SELEQ 74... et développent à cette occasion des projets sur l'année ou sur un trimestre. Des enseignants du secondaire montent également des projets (jardin biologique...) mais se heurtent à un manque de soutien et/ou d'heures adaptées à la réalisation de projets d'EDD tels que les itinéraires de découverte (IDD).

Ainsi, même lorsqu'une offre existe (certains commerçants proposent ainsi des initiations ou des temps de découverte sur le produits locaux, le commerce équitable, etc.), peu d'enseignants se montrent intéressés.



Remise du 1er prix du concours « Ma planète en tête 2009 » à une classe de l'école de Messy (Cluses) pour leur travail sur le tri et le compostage – Source : SELEQ 74 - 2009

Ainsi, des actions d'EDD ont lieu dans les établissements scolaires du territoire mais elles sont malheureusement trop **diffuses** car trop souvent portées par un ou quelques enseignants. Le fonctionnement par **projet**, avec inscription dans les projets d'école et d'établissement, n'est pas encore une habitude qui malheureusement permettrait une réflexion et un travail collectif et partenarial sur les problématiques locales de développement durable.

La communauté éducative, comme celle des élèves, constitue un milieu naturellement sensible aux thématiques de développement durable. **Il s'agit moins de convaincre ces communautés de la nécessité de changement que de leur donner les outils, les modalités et la motivation pour le faire.**

En ce sens, la participation des collectivités territoriales à des projets d'éducation au développement durable -animation, outils pédagogiques, conférence/débats...- donnerait une lisibilité accrue aux acteurs du champ éducatif.

L'identification d'un réseau d'interlocuteurs œuvrant au développement de l'EDD, de lieux et de moment de réflexion (pour agir) sont des pistes à développer si on souhaite voir une généralisation des pratiques d'EDD en accompagnement des actions des collectivités du territoire de l'agenda 21.

Des programmes pour amener le développement durable dans les écoles

- Le programme international d'éducation à l'environnement, **Éco-École** est un label décerné aux écoles élémentaires et aux établissements scolaires du secondaire qui se mobilisent pour l'environnement. L'Institut Médico-Educatif "Nous aussi" (Cluses) ainsi que de l'ensemble scolaire privé "élémentaire-collège-lycée" de Cluses sont engagés dans cette démarche.
- **L'Agenda 21 scolaire** décline l'Agenda 21 de Rio à l'échelle de l'établissement scolaire. Il repose sur un programme d'actions concrètes qui répondent à des problématiques identifiées à l'échelle de l'établissement et plus largement à celle du territoire.

Ces deux exemples de dispositifs d'éducation au développement durable représentent des possibilités de compréhension des enjeux de développement durable en s'appuyant sur le contexte environnant de l'école. Ils ne sont pas exhaustif car, sur le plan national, des communes, des syndicats, des conseils généraux...ont mis en place des dispositifs éducatifs (de développement durable) qui tendent à rapidement se développer.

→ Une offre "péri-scolaire" de l'ensemble des communes (y compris restauration ou organisation des repas)

Accompagnement scolaire et activités péri-scolaires

Sur la plupart des communes, des structures péri-scolaires accueillent les enfants de l'école maternelle à l'école élémentaire en proposant des activités adaptées aux différentes tranches horaires.

Dans le primaire, il y a différents dispositifs d'accompagnement scolaire que sont les études surveillées, l'aide aux devoirs, l'aide à la lecture... Cet accompagnement est proposé aux enfants ciblés et à leur famille ; les groupes sont réactualisés au cours de l'année en fonction des progrès de chaque enfant.

A côté, des activités éducatives sportives, culturelles et artistiques sont également proposées durant le temps périscolaire.

A souligner un dispositif particulier "**Le Coup de pouce CLE**" (Scionzier, Cluses) qui s'adresse à des enfants de CP considérés comme "fragile en lecture" et qui ne reçoivent pas le soutien nécessaire à la maison pour réussir leur apprentissage de la lecture. Il permet d'accompagner les enfants et leurs parents, après le temps scolaire, mais dans les locaux de l'école. C'est une action partenariale menée avec l'Éducation Nationale, la municipalité, les parents concernés et l'association APFEE.

Cette année, la ville de Cluses a décidé de donner une suite pour les élèves de CE1 "**Coup de pouce suite**".

Il y existe également un accompagnement à la scolarité pour les collégiens et les lycéens. Ce service a pour objectif d'aider et de donner envie aux jeunes de faire leurs devoirs.

Accompagnement extra-scolaire

Les communes développent des activités nombreuses et variées **hors du temps scolaire** (mercredi et vacances scolaires) encadrées par des animateurs, au sein de centres : **centre de loisirs, centres d'animation, centres aérés, séjours et mini-camps** selon l'âge des enfants.

L'objectif est de favoriser la découverte d'une ou plusieurs activités sportives, culturelles et de découverte.

A titre d'exemple :

- La commune de Scionzier a mis en place les "mercredis sports" permettant aux jeunes de 6 à 16 ans d'accéder à une culture sportive. Au cours des dernières années, des disciplines aussi diverses que le ski de piste, l'équitation, la voile, la randonnée, l'escalade, le tir à l'arc ont été proposées.
- Durant les vacances scolaires, chaque centre de loisirs à Cluses propose des activités autour d'un thème spécifique (Les merveilles d'Afriques, la Nature à nos pieds,...) avec sorties, ateliers créatifs, expression artistique,...

Dans l'ensemble, ces structures ne sont pas insensibles aux questions de développement durable - elles proposent déjà des activités en lien avec le développement durable : tri, sensibilisation, etc. et sont en demande de soutien et d'accompagnement.

Ces lieux d'éducation non formelle ont un véritable rôle à jouer dans l'élaboration d'une éducation au développement durable car **l'école n'est plus le seul lieu d'expression de l'éducation**. Ils peuvent être le **relais** de ce qui se fait au sein des écoles sans être non plus dans un état "à posteriori" mais plutôt dans celui de l'innovation dans le cadre précis de leur domaine d'intervention.

→ Mutualiser les moyens en direction des petites communes pour les activités extra-scolaires

Pour les services d'animations des 3-11 ans, les communes du Reposoir et de Nancy-sur-Cluses ne disposent pas de moyens financiers suffisants pour permettre la location d'un car dans le cadre de sorties régulières. Ces deux communes se sont donc associées pour organiser des sorties ponctuelles et ainsi mutualiser leurs moyens. Ces actions méritent d'être renforcées et impliquer d'autres communes, notamment Marnaz et Scionzier. Il pourrait être envisagé un processus plus formalisé afin d'organiser des sorties tout au long de l'année pour les jeunes de ces centres de loisirs et qu'ils puissent se rencontrer (source : B.E. Géodes).

Pour les services d'animations des 12-18 ans, des actions pourraient se caler sur le principe de celles proposées pour les 3-11 ans.

Liste des structures péri-scolaires et centre de loisirs par communes (avec rappel du nombre d'élèves de la commune)

Cluses	Magland	Marnaz	Le Mont-Saxonnex	Nancy-sur-Cluses	Le Reposoir	Scionzier	Thyez
2156 élèves	370 élèves	578 élèves	189 élèves	47 élèves	62 élèves	756 élèves	511 élèves
Accueil de loisirs (CLAE) du Centre-Ville	Accueil de loisirs	Accueil de loisirs	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil de loisirs maternelle Centre	Accueil de loisirs
Accueil de loisirs (CLAE) de la Sardagne		Service animation jeunesse (collégiens et lycéens)	Le thème "accueil de loisirs" réunit périscolaire et centre de loisirs.			Accueil de loisirs maternelle du Crozet	
Accueil de loisirs (CLAE) du Noiret						Accueil de loisirs école élémentaire	
Accueil péri-scolaire de Messy						Accueil de loisirs 11-16 ans	
Accueil péri-scolaire des Ewües 1							
Accueil péri-scolaire des Ewües 2							
Centre d'Animation jeunes et ados							

L'évolution des effectifs des élèves de primaire entraîneront certainement des projets d'agrandissement de certaines écoles (ex : Marnaz, Le Reposoir) et/ou une réorganisation des structures d'accueil en périscolaire (ex : Nancy-sur-Cluses).

2. Vie associative

→ Une bonne dynamique associative sportive et culturelle

Le territoire comprend un grand nombre d'associations dans les domaines suivant : culture, loisirs, sport, commerce, social, prévention...

Les associations liées au cadre de vie et à l'environnement, sont quant à elles bien moins représentées.

Création / dissolution d'associations (loi 1901) de 1996 à 2009

Communes	Création	Dissolution
CLUSES	163	30
LE REPOSOIR	10	2
MAGLAND	25	3
MARNAZ	50	5
MONT-SAXONNEX	21	0
NANCY-SUR-CLUSES	15	4
SCIONZIER	52	7
THYEZ	50	10

Source : JO des associations, 2009

Répartition des associations par commune

Communes	Sports et activités de plein-air	Pratiques artistiques, pratiques culturelles	Interventions sociales	Action socio-culturelle	Environnement et cadre de vie
CLUSES	+++++	++++	+++	++	+
LE REPOSOIR	+++	+++	+++	+++	+
MAGLAND	+++++	++++	++++	++++	++
MARNAZ	+++++	+++++	++	+++	+
MONT-SAXONNEX	+++	++++	++	+++++	0
NANCY-SUR-CLUSES	++++	+++++	++	+++	0
SCIONZIER	+++++	+++	+++++	++	0
THYEZ	++++	+++	+	+++	0

Source : JO des associations, 2009.

+++++ catégorie regroupant le plus de création d'associations

+ catégorie regroupant le moins de créations d'associations

A la lecture du tableau de droite, les créations d'associations se font en premier lieu en direction des catégories " Sports et activités de plein-air" et "Culture, pratiques d'activités artistiques, pratiques culturelles".

Ensuite, la création d'associations concerne plutôt les catégories "Interventions sociales" et "Action socio-culturelle". Cette seconde répartition est moins homogène sur le territoire que la précédente.

Les associations œuvrant pour l'environnement et le cadre de vie sont pratiquement inexistantes sur le territoire de l'agenda 21 ce qui paraît surprenant au regard du contraste entre un fond de vallée très urbanisé et industriel et un environnement montagnard proche.

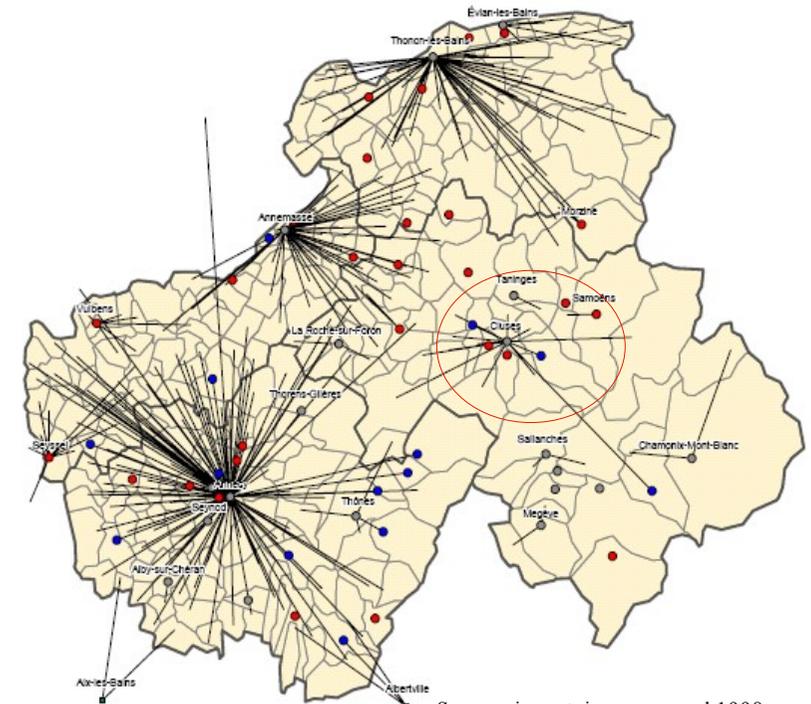
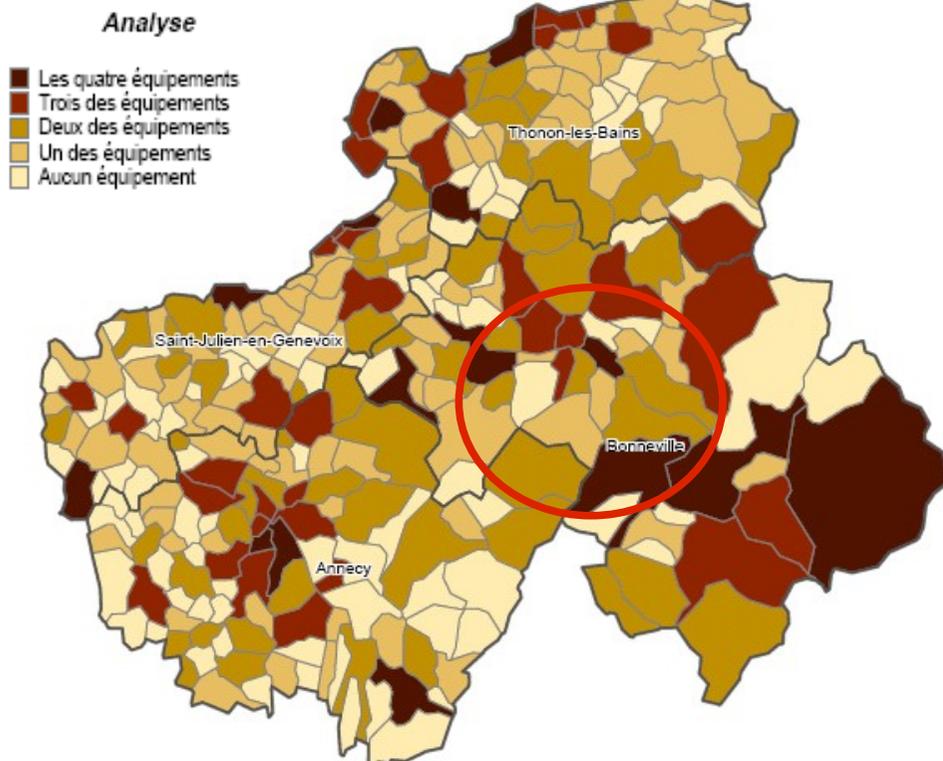
→ Les chapitres suivants (sports, culture, loisirs) viennent détailler et compléter ces éléments sur les associations

3. Sports

→ Un bon niveau d'équipements sportifs sur le territoire, malgré des communes non équipées

Présence simultanée des pistes d'athlétisme, terrains de grands et petits jeux et d'installations sportives couvertes

Attractivité des piscines



Source : inventaire communal 1998
INSEE – SCEES / IGN 1998

Le territoire est occupé par un ensemble d'équipements sportifs de moyenne envergure, mais qui permet un grand nombre d'activités sportives. Il existe également des équipements sportifs intercommunaux entre les villes de Cluses, Thyez et Scionzier tels que le **centre nautique** dont l'attractivité s'étend principalement à l'ouest sur environ 30 kilomètres (voir cartes ci-contre)

Structures intercommunales :

- Centre nautique intercommunal Cluses-Scionzier-Thyez
- Stade intercommunal Cluses-Scionzier
- Tennis club Cluses-Scionzier (cours couvert et non couverts)

Principaux équipements sportifs des communes de la vallée (non exhaustif)

	Stade (intercommunal)	Centre nautique (intercommunal)	Gymnases ou salles polyvalentes	Terrain de football	Terrain de tennis	Boulodrome	Station de ski	Sport de nature (escalade, canyoning)
CLUSES	+	+	+	+	+ (interco)	+		
LE REPOSOIR				+	+		+	+
MAGLAND			+	+	+		+ (Flaine)	+
MARNAZ				+	+			
MONT-SAXONNEX			+	+			+	+
NANCY-SUR-CLUSES			+	+			+	+
SCIONZIER	+	+	+	+	+ (interco)	+		
THYEZ	+	+	+	+	+ (interco)	+		

L'ensemble des équipements sportifs permet la pratique d'une culture sportive variée.

Cette pratique est également menée dans le cadre de dispositifs permettant à un public jeune de découvrir de nombreux sports. Les communes participent alors activement à **l'éducation physique et sportive** par la mise à disposition de **personnels qualifiés** (éducateurs sportifs territoriaux), pendant et hors du temps scolaire, qui encadrent un certain nombre de disciplines aussi diverses que le ski de piste, la raquette, l'équitation, la voile, la randonnée, l'escalade, le tir à l'arc...

Mais il existe également une activité sportive **en dehors de ces structures** y compris les communes de montagne qui proposent divers événements sportifs. Ainsi, les petites stations de ski du Mont-Saxonnex, Nancy-sur-Cluses et Le Reposoir qui profitent à toutes communes de la vallée. Le Mont-Saxonnex est également le lieu de différents événements : la course Cenise-Bargy (été et hiver), la course de chiens de traîneau et rallye pédestre.

Les pratiques liées à la montagne et notamment aux sports d'hiver, sont mieux détaillées dans le chapitre « Tourisme » du 4ème volet de l'état des lieux sur les activités du territoire.

A Cluses, qui compte une part importante des clubs sportifs du territoire, la pratique sportive et les équipements sont coordonnés et accompagnés par l'**Office municipal des sports et des loisirs** (OMSL). Cette association fait l'interface avec la mairie et soutient les clubs et associations sportives (demande de subventions, gestion des plannings des salles, ...) et organise des événements.

On note ici que certaines associations locales (ski alpin, ski de fond, ...) comptent des athlètes de haut niveau, dont certains participeront aux prochains jeux olympiques.

4. Culture et loisirs culturels

Un diagnostic sur la culture est en cours sur le territoire du **Contrat de développement durable Rhône Alpes (CDDRA)** du Faucigny. Un travail d'entretiens, d'enquêtes et de recherches documentaires a ainsi été mené au 1er semestre 2009 et servira de base à cette partie de l'état des lieux Agenda 21.

Par ailleurs, un **recensement de l'offre et de la création culturelle** du territoire est menée actuellement pour compléter le diagnostic du CDDRA. Les objectifs sont de :

- valoriser les actions, les pratiques et les acteurs culturels du faucigny
- disposer d'un outil permettant de suivre le dynamisme culturel du territoire
- réfléchir à la mise en place d'un programme d'actions sur 6 ans

→ L'action culturelle au niveau local : beaucoup d'initiatives, mais pas ou peu de coordination d'ensemble

Sur le territoire peu de communes ont la capacité financière de s'engager dans une réelle politique culturelle répondant à des enjeux à long terme et des objectifs identifiés, hormis la commune de Cluses, qui néanmoins n'a pas développé de « **service culturel** » à proprement parler.

Dans les communes plus conséquente du bas de vallée, la politique culturelle dispose d'une délégation municipale spécifique. Le niveau des équipements dont dispose ces communes est plus conséquent et ces communes s'appuient sur un tissu associatif plus dense. C'est le cas des villes comme **Magland, Scionzier, Cluses**,...

Au sein des plus petites communes, la politique culturelle est assurée directement par le maire ou un de ses adjoints. A ce niveau, le volet culturel se résume souvent au versement de subventions et à la mise à disposition d'infrastructures en s'appuyant sur le dynamisme du tissu associatif.

- **Audiovisuel, multimédia et cinéma**

La **télévision locale Canal C** à Cluses produit des émissions sur Cluses et ses alentours (actualités, émissions, interviews et reportages). Accessible sur le câble local depuis 1991, ses programmes sont également diffusés sur la chaîne locale TV8 Mont-blanc et depuis avril 2009 la chaîne propose un service « web tv » : un site internet donne accès à l'ensemble des émissions au jour le jour, s'ouvrant ainsi à un public beaucoup plus important.

La pratique du **multimédia** (informatique, internet, vidéo,...) s'est développée ces dernières années. A Cluses, la médiathèque de l'Atelier propose ainsi un espace multimédia libre service ainsi que des ateliers informatiques.



L'Espace culturel des Allobroges à Cluses propose du théâtre, du cinéma, des expositions, des spectacles,... Source : Ville de Cluses

Un seul cinéma est présent sur le territoire, le cinéma **Cinéoiles** de Cluses, classés Art et Essai. Il est géré par l'association Ciné-Vallées et accueille plus de 18 000 spectateurs par an.

Son offre ponctuelle (projections les lundis et mardis uniquement, « ciné-goûters » le mercredi, soirées ou week-end spéciaux) est néanmoins concurrencée par le cinéma multiplex de Sallanches « Ciné Mont-Blanc » ou encore le cinéma Gaumont d'Archamps qui disposent d'une offre plus large et diffusent les films le jour de leurs sorties nationales.

On trouve également à Cluses, Magland, Marnaz, et Mont Saxonnex une offre de **cinéma en plein air** l'été. Un cinéma existait aux Ewües il y a encore une dizaine d'année mais a fermé ses portes. Par ailleurs, Mont Saxonnex fait partie du réseau **Cinébus**. Ce réseau propose des séances de cinéma dans des petites communes (une séance à 17 h pour le jeune public et une séance le soir pour les adultes) du territoire de la Haute Savoie.



L'auditorium des Allobroges est aussi la salle de cinéma de Cluses
Source : Ville de Cluses

Des actions ponctuelles de sensibilisation sont mise en place par certains services jeunesse comme la collaboration service jeunesse de Cluses / association Cinévallées qui permet chaque année à un groupe de jeunes de réaliser un court métrage durant l'été. Ce volet sensibilisation n'est pas plus développé néanmoins.

Une action qui allie le cinéma et l'audiovisuel a été mise en place sur la commune de **Thyez**. Il s'agit de la diffusion de spectacle par satellite en Haute Résolution qui diffuse des spectacles comme du théâtre, des artistes humoristes... sur un écran géant tous les 1er mardis et les 3ème vendredis de chaque mois. En moyenne sur l'année, il y a environ 30 personnes par séance.

- **Créations et manifestations artistiques et musicales**



Le Forum des lacs à Thyez

La commune de Cluses ne compte pas ou très peu d'activités en arts plastiques malgré sa taille ; seule l'Université Populaire propose des cours de dessins. Il a été identifié qu'il manquait à Cluses une association ou un organisme qui coordonnerait l'ensemble de ces activités comme il en existe par exemple à Magland. On retrouve dans certaines communes des associations de créations artistiques comme « les artistes Thylons » et « Maglanch'art » (dessins et peintures) ainsi que « Bobines de filles » (broderie) à Scionzier.

Par ailleurs des expositions amateurs et professionnelles sont régulièrement organisées dans des salles communales du territoire. Des salles plus adaptées existent aussi pour ce genre d'expositions comme la **Maison des Allobroges** à Cluses, la **Pyramide** à Marnaz, le **Forum des lacs** à Thyez.

Flaine (station des communes de Magland et Arâches) propose un **parcours d'art et d'architecture** exceptionnel, que lui ont légué ses créateurs Eric et Sylvie Boissonnas. La station propose un parc de sculptures monumentales dont les principales sont "Le Boqueteau" de Jean Dubuffet, "La Tête de Femme" de Pablo Picasso et "Les Trois Hexagones" de Vasarely. L'Auditorium abrite une fontaine Pol Bury.

Dès les premières années de la station, Sylvie Boissonnas va créer le « Centre d'Art de Flaine » et proposer des expositions d'art contemporain. C'est aujourd'hui le centre culturel de Flaine, espace culturel et récréatif ouvert à tous comprenant un espace d'exposition présentant des artistes contemporains, une bibliothèque de prêt bilingue

(français, anglais), avec un espace jeunesse et des coins lecture, un point vidéo avec projection de films à la demande sur l'histoire de Flaine, ses œuvres d'art, des rencontres avec des artistes, un point multimédia avec ordinateurs de travail.

A Cluses, Magland, Marnaz, Scionzier, et Thyez on trouve des **Ecoles de Musiques**. Certaines écoles permettent de former les musiciens pour les harmonies et les fanfares. On note également qu'il existe une **école de danse** à Cluses (association, environ 150 adhérents), et le Feeling dance show à Marnaz (association de danse moderne et majorette, environ 200 adhérents)

Par ailleurs, **L'Atelier** à Cluses, ouvert en 2007, permet à une trentaine de groupes amateurs de répéter dans un vrai studio d'enregistrement. L'Atelier se positionne comme un pôle de création, permettant à chacun de bénéficier d'un accompagnement artistique spécifique. Exemple sur la saison 2008-2009, les groupes comme JC Jess de Marnaz, Bartenders à Ayze et Proyas répètent dans ce studio.

La salle de concert de l'Atelier devient elle aussi un lieu de création en accueillant des artistes en résidence. Pour des périodes allant de quelques jours à plusieurs semaines, ceux-ci investissent la salle de spectacle pour mettre en forme et préparer leur prochaine création, comme les Ogres de Barback en octobre 2009. Partenaire du festival « Musiques en stock », l'Atelier concourt également à l'émergence des jeunes groupes de musiques actuelles.

Des concerts sont organisés au fil de l'année sur cette thématique. Les autres salles communales organisent des concerts de tous genres de musiques au fil de l'année.



Festival Musique en Stock à Cluses

La ville de Cluses a souhaité initier un projet culturel incontournable en 2001 en créant **Musiques en Stock**, festival de musiques actuelles totalement gratuit.

Depuis son origine se déroule en plein centre ville. Le concept : proposer un projet culturel global reposant sur un festival de musiques actuelles pendant 4 jours, au cœur de la ville.

Aujourd'hui, le festival est devenu l'une des manifestations culturelles les plus importantes en Haute-Savoie, avec près de 30 000 spectateurs sur quatre jours.

En outre, les **chorales** locales sont développées sur la quasi totalité des communes comme à Nancy sur Cluses la Chorale L'Echo de la Fley (rock) et à Cluses: La chorale de l'Horloge (chant choral classique et contemporain) et Gaudeamus (essentiellement musique sacrée).

Au niveau de la musique et du chant, les établissements scolaires mènent de nombreuses actions pour sensibiliser les jeunes. Pour exemple à Thyez chaque année les classes de primaire organisent une fête des « classes chantantes ». De nombreux collègues ont également développé l'activité chant en créant un atelier chorale.

Enfin la **pratique du théâtre** n'est pas très développée dans les communes du territoire, notamment à Cluses qui est pourtant la ville-centre. On retrouve toutefois le fameux théâtre de Scionzier qui fonctionne depuis 40 ans. Chaque année, les acteurs qui jouent dans cette troupe montent un spectacle et propose de nombreuses dates de représentations à Scionzier et dans les communes alentours.

On note par ailleurs à Cluses l'existence de **l'Association clusienne de Théâtre d'Improvisation « ACT'Impro »**.

La **maison des Allobroges** à Cluses est la plus grande salle de spectacle de la vallée et permet d'accueillir jusqu'à 800 personnes en places assises.

Une programmation annuelle de théâtre y est préparée par l'**Association Culturelle de Cluses (ACC)** qui est en charge de la diffusion des arts vivants (théâtre, musique, danse, arts du cirque, humour, variétés...) mais aussi des arts visuels (peinture, sculpture...) sur la commune. L'association propose également un programme « d'éducation artistique » avec le soutien du Conseil Général, de

l'Éducation Nationale, de l'ODAC et du Conseil Régional : représentations spéciales scolaires, ateliers danses ou théâtres, tiers-temps culturel pour les écoliers clusiens.

- **Accès aux livres, lecture**

Toutes les communes du territoire proposent des lieux de lecture et de prêt de livres, qui offrent néanmoins des services, un panel de documents, une surface et un personnel de niveaux différents :

- **Cluses** compte deux bibliothèques dont la Médiathèque L'Atelier
- **Scionzier** propose une médiathèque (niveau 1).

Les bibliothèques de niveau 1 disposent de plusieurs salariés et d'un minimum de 100m².

Dans les plus petites communes on retrouve principalement des petites bibliothèques qui sont gérées par des salariés (niveau 2) ou des bénévoles (niveau 3) qualifiés :

- **Thyez** : une bibliothèque (niveau 2)
- **Magland** : une bibliothèque (niveau 2)
- **Mont-Saxonnex** : bibliothèque « Club des loisirs » (niveau 3)
- **Le Reposoir** : Bibliothèque « Point à la ligne » (point lecture)
- **Nancy-sur-Cluses** : Bibliothèque « Point Virgule » (niveau 3)
- **Marnaz** : Bibliothèque « La Joie de Lire » (niveau 2)



La Médiathèque de Scionzier

On note que ces structures proposent des animations diverses tournées sur l'écriture, les contes, la lecture, la découverte, mais aussi des expositions durant l'année. Une des animations les plus conséquentes étant le **Salon du livre « l'Esperluette »** de Cluses en novembre de chaque année au **Parvis des Esserts**. Monté en concertation avec les bibliothèques voisines de Thyez et Mont Saxonnex, l'événement rassemble environ 5000 visiteurs sur un week-end.

- **Patrimoines naturel et culturel : un réel potentiel pour les loisirs locaux et le tourisme**

- **Le patrimoine culturel**

Des éléments d'état des lieux ont été réunis dans le chapitre « tourisme » du volet 3 de l'état des lieux (page 35) : **guides du patrimoine, patrimoine industriel, musée de l'horlogerie et du décolletage, patrimoine vernaculaire**, sont autant de témoins des richesses culturelles locales.

On rappellera néanmoins ici que le territoire ne compte aucun autre musée bien que l'histoire locale, les sciences naturelles et l'environnement, le milieu montagnard, etc.

pourraient être le support d'expositions permanentes et pédagogiques.

On note également ici qu'il existe deux associations de **Patois** sur le territoire (basées à Cluses) : Lou Pela Derba et Lou tac'ne, qui agissent pour le maintien et la transmission d'un patrimoine oral local.

- **Des espaces naturels pour des loisirs variés, et souvent gratuits**

Les milieux naturels sont autant d'espaces de loisirs, très appréciés et utilisés à la fois par les habitants et par les touristes. On peut citer, hormis les nombreux sites naturels (**voir 1er volet de l'état des lieux sur l'environnement, et le 4ème volet sur le tourisme vert**), quelques exemples d'espaces aménagés par les communes (non exhaustifs) :

- Les Lacs de Thyez : un des poumons verts de la vallée

L'espace de loisirs des lacs de Thyez est un des poumons verts de la vallée qui présente deux lacs, l'un pour la baignade et l'autre pour la pêche. Autour, se situe un ensemble d'aires de jeux collectifs, de barbecue fixes, ainsi qu'un chemin piétonnier.

- **Les bords de l'Arve : piste cyclable et chemin piétons**

Depuis maintenant plusieurs années, dans le cadre du Contrat de Rivière, le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Abords (SM3A) a lancé un grand chantier : permettre aux gens de découvrir l'Arve à pied ou en V.T.T. grâce à un cheminement continu de la frontière suisse à Chamonix. Une fois totalement achevé, le cheminement "Mont-Blanc-Léman" couvrira **116 km** qui, pour une large part, empruntent des sentiers existants, réaménagés pour l'occasion.

Les **aires de jeux pour les enfants et les jeunes** n'ont pas fait l'objet de recensement pour cet état des lieux. Il pourrait être intéressant de les inventorier et d'avoir un retour sur leur usage et si d'autres besoins existent.

5. Citoyenneté

La citoyenneté est vécue et abordée dans le cadre scolaire, ainsi que de le cadre péri-scolaire et associatif. S'il n'est pas possible de faire le recensement exhaustif de tout ce qui se fait en la matière, on pourra souligner ici des actions transversales et coordonnées qui visent particulièrement la citoyenneté ou à l'inverse, montrer des lacunes.

→ Un thème bien investi par le Contrat de ville et prévues dans le Contrat urbain de cohésion sociale

Les actions liées à la citoyenneté entrent, pour un grand nombre, dans le cadre du **Contrat de ville** (2000-2006) et du **Contrat urbain de cohésion sociale** (CUCS / 2007-2009) de la Moyenne Vallée de l'Arve.

Ainsi, dans le cadre du volet "Citoyenneté et prévention de la délinquance" du **Contrat de ville**, des actions favorisant le vivre ensemble ont été réalisées :

- création d'une antenne de justice à Cluses (quartier des Ewües): organisme d'aide aux victimes qui assure une présence judiciaire de proximité et favorise l'accès au droit pour l'ensemble de la population. Elle participe également au soutien de l'Association Pour la Rehabilitation des Toxicomanes (APRETO) et à l'Association d'Intervention Judiciaire et Sociale de Haute-Savoie (ASSIJES);
- action de formation à l'accueil de femmes victimes de violences conjugales à destination des personnels communaux, policiers municipaux, gendarmes, travailleurs sociaux, associations concernées;
- animation de la réflexion concernant la mise en place d'ateliers de rencontre de femmes pour favoriser la mixité urbaine, le développement personnel, l'apprentissage de la citoyenneté, le soutien à la parentalité ou la recherche d'intégration sociale ou professionnelle;
- animation de la réflexion concernant la création d'un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) à Scionzier et Marnaz.

Dans le cadre du volet "Citoyenneté et prévention de la délinquance" du **Contrat urbain de cohésion sociale** (CUCS), on trouve les actions suivantes à mettre en œuvre:

- pérenniser le soutien à l'antenne de justice de la Moyenne vallée de l'Arve;
- coordonner l'action des Conseil locaux de sécurité et de prévention de la délinquance ;
- animer un groupe ressource pour identifier les besoins et actions à impulser pour agir dans le domaine de l'amélioration de l'accueil des femmes victimes de violences conjugales par les différents professionnels;
- accompagner des femmes de quartiers pour favoriser la mixité urbaine, le développement personnel, l'apprentissage de la citoyenneté, le soutien à la parentalité ou la recherche d'intégration sociale ou professionnelle;
- promouvoir les pratiques sportives et culturelles actuelles des jeunes et jeunes adultes comme vecteur de socialisation, d'accès à la **citoyenneté** et de support à des actions éducatives.

→ **Des lieux de participation et d'expression citoyenne permanents et pour tous**

- **Les Points Information Jeunesse(PIJ) de Cluses et Scionzier**

Le fonctionnement du PIJ, conforme à la charte de l'Information Jeunesse, est un service municipal qui remplit des missions de service public. Le réseau dépend du ministère de la Jeunesse et des Sports. On peut trouver au PIJ diverses informations grâce à un fond documentaire remis régulièrement à jour. Des dossiers documentaires ainsi que de la documentation locale sont mis à disposition : les métiers, l'emploi, la formation, la vie pratique, la santé, les loisirs, les vacances, les sports, l'international...

On note néanmoins ici qu'il n'existe pas de Conseil municipal des jeunes dans les communes du territoire.

- **Les Conseils de quartier de Cluses**

Les conseils de quartier sont des lieux de débats, de propositions et de relais entre la municipalité, les services et les habitants de chaque lieu de vie.

Des réunions régulières sont organisées pour débattre des sujets qui préoccupent les habitants : améliorations des voiries, éclairage des rues, stationnements (parkings) et autres. Des débats sont organisés avec l'aide d'intervenants sur la prévention, les nuisances, la sécurité, l'environnement...

Le conseil sert de force de proposition et de relais à la vie de la commune entre la municipalité, les services et les habitants. Le conseil participe également aux animations diverses : carnaval, fête de Noël et autres. En fin d'année, les cadeaux de Noël pour les anciens sont distribués pas des membres du conseil.

- **Soutien à la parentalité (actions à Cluses, Marnaz, Scionzier)**

Le temps des parents (Scionzier)

L'action s'inscrit dans le cadre des objectifs du Programme de réussite éducative (PRE / voir Volet Education). Les objectifs généraux sont de valoriser les compétences parentales à l'égard de leurs enfants, développer l'écoute et le dialogue entre parents, créer du lien social et de la solidarité, favoriser l'intégration, rapprocher les parents des administrations et des services sociaux, faire mieux comprendre les attentes du système scolaire à l'égard des familles afin qu'elles puissent être acteurs dans le suivi du cursus scolaire de leur enfant.

Le Temps des Parents, ouvert à **tous** les parents, a une action indirecte, il n'est pas une prise en charge éducative et sociale, mais un espace ouvert alternatif.

La récré des parents (Cluses)

Partenariat entre la Ville de Cluses et le Reaap (réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité), la Récré des Parents se veut un espace de convivialité où tous les parents qui le souhaitent peuvent échanger leurs expériences et partager des idées concernant leur quotidien, s'informer, avec ou sans l'intervention d'un professionnel (pédiatre, psychologue, puéricultrice...).

→ **Actions citoyennes : quelques exemples d'initiatives réussies**

- **L'entraide internationale des Scouts de Cluses**

L'Entraide Internationale est la branche la plus connue et médiatique des Scouts de Cluses. Son activité principale est l'organisation de convois humanitaires (par route ou par containers). Il y a des convois réguliers vers certains pays (Pologne, Liban, Burkina-Faso, Congo, Rwanda, Bulgarie, Roumanie, Serbie, Croatie, pays Baltes, Ukraine, etc), et des

convois extraordinaires organisés lors de catastrophes humanitaires ou naturelles (Algérie, Sri Lanka,...) . Dans ce dernier cas, des convois peuvent être envoyés en France (inondations par exemple). Chaque envoi est accompagné d'une équipe qui est responsable de la distribution sur place.

- **L'association Mieux Vivre dans sa ville à Cluses**

Mieux vivre dans sa ville propose un service de **médiation sociale** sur les quartiers de la ville. Elle exerce une action préventive pour traiter les problèmes de voisinages en journée et répondre aux personnes en difficultés. Il a 2 points d'accueil à Cluses. Des médiateurs sociaux sont présents pour faciliter le dialogue citoyen, aider et conseiller les habitants dans leur vie quotidienne, renforcer les liens entre tous les acteurs de la cité.

Un atelier « **Femmes citoyennes** » est animé par une médiatrice des quartiers. Il s'agit d'un atelier de communication en français autour de la citoyenneté, la parentalité et des projets socio-professionnels.

Les projets et l'actions de l'association sont soutenus par le Contrat Urbains de Cohésion Sociale (voir plus haut) et par la commune de Cluses.

→ **L'éco-citoyenneté : quand environnement et respect du territoire se mêlent**

L'éco-citoyen a conscience d'appartenir à un territoire (terre, continent, ou pays selon l'échelle) qui garantit son existence, ce qui implique pour lui des droits et des devoirs par rapport à l'environnement. Dans leurs actions d'enseignement et d'animation, les structures scolaires et péri-scolaires (voir chapitres précédent), font un important travail de sensibilisation à l'éco-citoyenneté.

On peut noter pour exemple le CLAE du centre-ville de Cluses qui a un "**club-nature**" et oriente ses actions sur le développement durable, avec notamment comme but la sensibilisation des enfants au tri sélectif grâce à des ateliers de création ou à des actions citoyennes sur le tri. Un des objectifs est que les membres du club transmettent ensuite ce qu'ils ont appris aux autres enfants du CLAE puis plus largement à leurs camarades d'école.

L'éco-citoyenneté concerne également les adultes, qui retrouvent selon les communes des conseils et des recommandations dans leurs journaux communaux et locaux, à l'occasion de conférence. La demande d'information et de sensibilisation est de plus en plus importante aujourd'hui.

SYNTHÈSE / PRE-DIAGNOSTIC

Thème 5 – Éducation, vie associative, citoyenneté, sports, culture et loisirs

ATOUS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Des effectifs en bonne santé qui permettent de maintenir des écoles maternelles et primaires dans toutes les communes - Des structures éducatives spécialisées bien présentes sur le territoire (élèves en grandes difficultés, élèves handicapés). - Une offre "péri-scolaire" de qualité et très riches dans les communes du bas de vallée, à mutualiser avec les communes balcons - Des actions d'Éducation au développement durable (EDD) dans certaines classes à développer - Deux Réseaux d'éducation prioritaire (REP) permet de prendre en charge les deux quartiers en difficulté de Cluses et de Scionzier. - Une bonne dynamique associative sportive et culturelle - Des structures sportives communales et intercommunales, et un ensemble d'équipements qui permet un grand nombre d'activités. - Des espaces de loisirs et de sports libres et gratuits grâce au cadre de vie et aux espaces naturels environnants - L'espace de loisirs des « Lacs de Thyez » : un des poumons verts du bas de vallée. - Beaucoup d'initiatives et d'offre au niveau culturel - Une offre en bibliothèque/médiathèque dans toutes les communes - L'Atelier, et le festival Musique en Stock : des lieux pour les musiques actuelles, vecteurs d'une image dynamique pour le territoire - le Contrat Urbain de Cohésion Sociale permet d'investir le champ de la citoyenneté, tout comme les Points Info Jeunesse, ou les conseils de quartiers (uniquement à Cluses) 	<ul style="list-style-type: none"> - Un faible taux de scolarisation des enfants de 2 ans. - Peu d'informations sur l'intégration des élèves handicapés et sur l'illettrisme. - Des formations professionnelles supérieures et pour adultes encore peu diversifiées - Absence actuelle d'un réseau local ou d'interlocuteurs pour le développement de projet éco-citoyens ou d'éducation au développement durable - Peu ou pas d'associations locales engagées dans le cadre de vie et/ou l'environnement local - Peu d'espaces de loisirs (hors sports) en fond de vallée - Absence de « services culture » dans les municipalité du territoire - Manque de coordination d'ensemble de l'offre culturelle locale (mise en réseau des structures et des acteurs) - Un seul cinéma associatif sur le territoire, concurrencé par l'offre des agglomérations voisines (Sallanches, Archamps...) - Assez peu d'association ou de structures tous public pour l'expression artistique (théâtre, chant, danse,...) au regard du nombre d'habitants - Pas de Conseil municipal des jeunes dans les communes du territoire, et certaines communes sans Point Information Jeunesse
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Des démarches engagées dans certains établissements pour le développement durable (Nous Aussi, ensemble primaire-collège-lycée privé) et reproductibles pour les autres ; de bonnes pratiques à faire connaître, un réseau à créer. - Des moyens à mutualiser en direction des petites communes pour les activités extra-scolaires. - Des structures culturelles et des associations à mieux mettre en relation avec les structures scolaires et périscolaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Retard à l'entrée en sixième pour les quartiers en difficulté. - Des écoles et des structures d'accueil scolaire qui doivent faire face à l'augmentation des effectifs au primaire - Une compression des programmes scolaires sur 4 jours en élémentaire : de moins en moins d'espaces pour des temps d'enrichissement culturels ou les sorties. - Une « fuite » de certains effectifs de l'enseignement public vers le privé : une mauvaise perception de la qualité de l'offre éducative et pédagogique publique ?